

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux contribuables de la susdite municipalité à l'effet que le Conseil municipal adoptera le budget pour l'année 2022 ainsi que le programme triennal d'immobilisations lors d'une séance extraordinaire.

Lors de cette séance extraordinaire qui sera tenue **lundi, le 20^e jour du mois de décembre 2021 à 19 h**, à la salle du Conseil située au 2^e étage de l'Hôtel de Ville, 1025 rue Boulay (entrée rue Cushing) à Acton Vale, les délibérations du Conseil porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Acton Vale, ce premier jour du mois de décembre, deux mille vingt et un.

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Claudine Babineau, OMA, greffière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à l'endroit désigné à l'Hôtel de Ville et en publiant dans le Journal la Pensée de Bagot, parution du 08 décembre 2021.

Claudine Babineau, OMA
Greffière